



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION : 29-11-2017

La Présidente de la corporation, Mme Sangita Kamblé, souhaite la bienvenue aux personnes assistant à l'assemblée, et présente les membres du Conseil d'administration.

Il y a 40 membres présents.

1/Adoption de l'ordre du jour

Proposition de Mme Gourat, appuyée par M. Portal : « *Que l'assemblée adopte l'ordre du jour tel qu'il a été communiqué aux membres de la corporation.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

2/Adoption du procès-verbal de l'A.G.A du 23 novembre 2016

Proposition de Mme Fanous, appuyée par Mme Gourat : « *Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tel qu'amendé du 23 novembre 2016 soit adopté.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

3/Rapport du trésorier

M. Groulx, du cabinet comptable Collins Barrow, prend la parole et présente son rapport pour les états financiers. En tant que vérificateur, il doit émettre une opinion sur l'exactitude de la situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie au 31 août 2017.

Les états financiers 2017

M. Salama prend la parole.

M. Salama remercie ses collaborateurs, ainsi que son prédécesseur, Nicolas Chambrial.

Pour rappel, c'est un budget de 1 000 élèves, avec une augmentation des droits de scolarité de 4,3%.

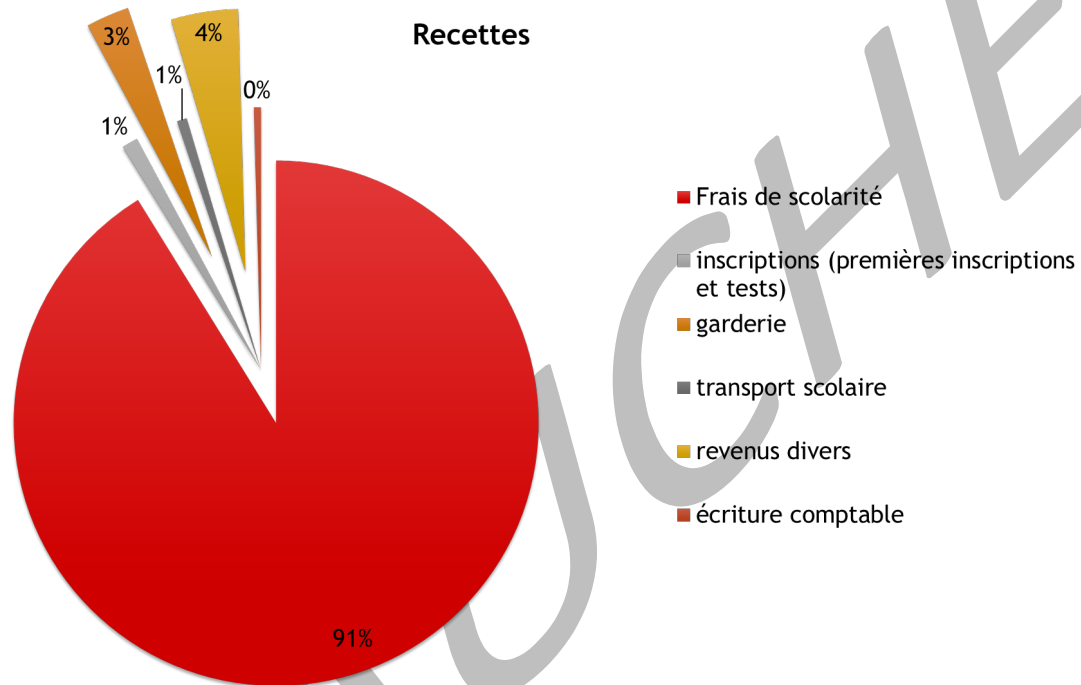


Lycée Claudel



Il y a 44 600 écritures comptables, 2 342 pièces de dépenses et 20 840 encaissements. On remercie l'équipe administrative, du DAF précédent et des auditeurs.

Les recettes : 91% viennent des droits de scolarités. Les autres revenus, environ 500 000\$ viennent de la garderie, des inscriptions et du bus scolaire.



Sur les 4 dernières années, les recettes ont bien progressé, notamment sur les droits de scolarité :

- Effet de l'augmentation sensible des droits de scolarité sur les 4 dernières années;
- Plus de 80% des droits de scolarité sont payés directement par les familles;
- Nouveaux revenus (restaurant scolaire, voyages et sorties, bal des finissants, frais d'inscription, locations, AEFÉ).

Les dépenses :

- Les salaires : 63%



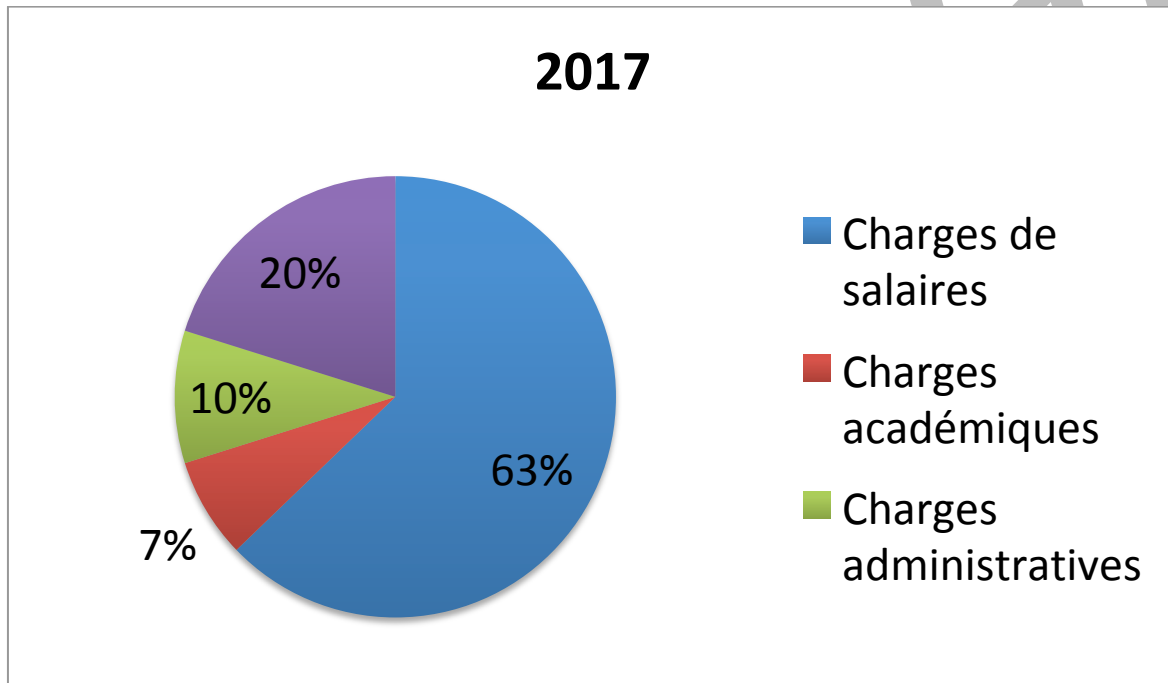
Lycée Claudel



- Charges académiques : 7%
- Charges administratives : 10%
- Charges de bâtiment : 20%

Sur les 4 dernières années, les dépenses ont augmenté, mais la structure reste similaire, sauf les dépenses de bâtiments qui ont stabilisé.

Principalement, c'est la masse salariale qui a augmenté.



La masse salariale :

- Les personnels locaux, qui sont payé par l'établissement, et les résidents, où on fait remonter l'argent à l'AEFE.
- Personnel enseignant
- Coût moyen d'un enseignant : 82 000\$ toutes charges comprises
- Coût moyeu d'un résident : 65 000\$ qui est payée par le Lycée.

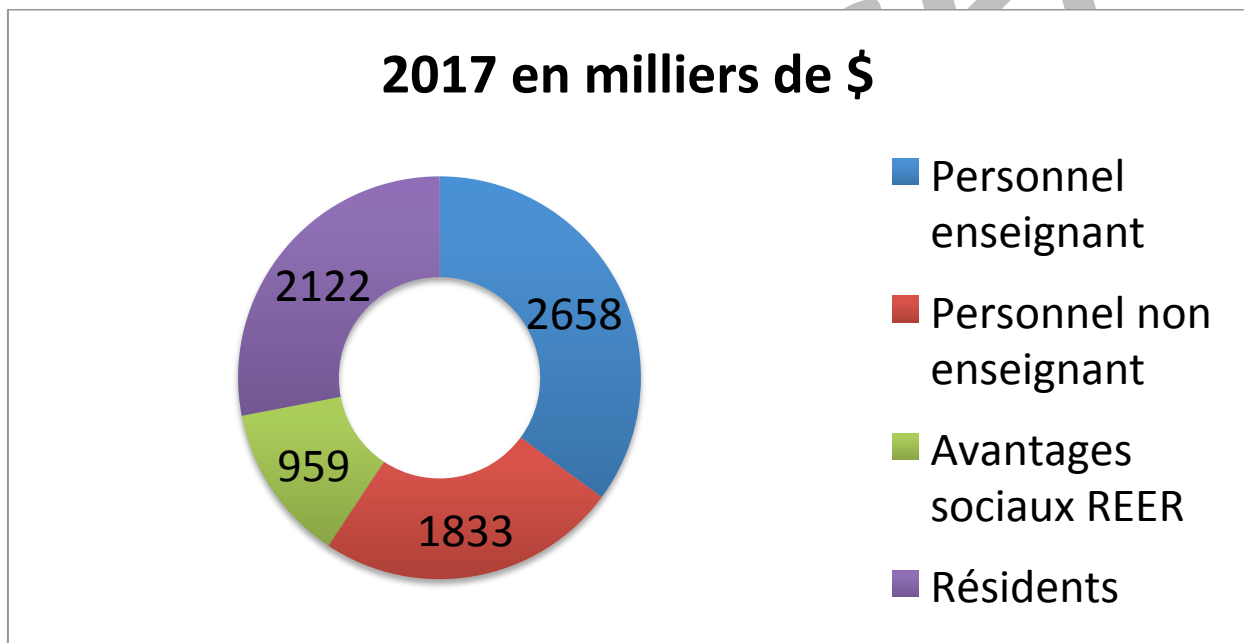


Lycée Claudel



La partie sur les résidents à tendance à augmenter car les taux de contribution remontent. On a un nombre de personnel relativement stable sur ces années. On a une relative stabilité de la masse salariale en termes de répartition entre les différents postes.

- Évolution de la participation à la rémunération des résidents (on passe de 48% à 64%)
- Stabilisation de la masse salariale
- Recrutement d'un nouvel administratif (poste RH)
- Masse salariale représente 66% des droits de scolarité (ratio maximal recommandé de 70%)



Les charges académiques :

Ce sont des dépenses à caractère académique directe. Environ 42% de ce budget est pour les FSE (projets au sens large, projets pédagogiques pilote, etc.). Pour le matériel pédagogique, c'est 30%. La formation des personnels représente 9 % des dépenses.

Nous avons une augmentation globale des charges par rapport à l'année précédente de 2,8%.

Établissement dynamique avec beaucoup de projets qui représentent 42 % des dépenses

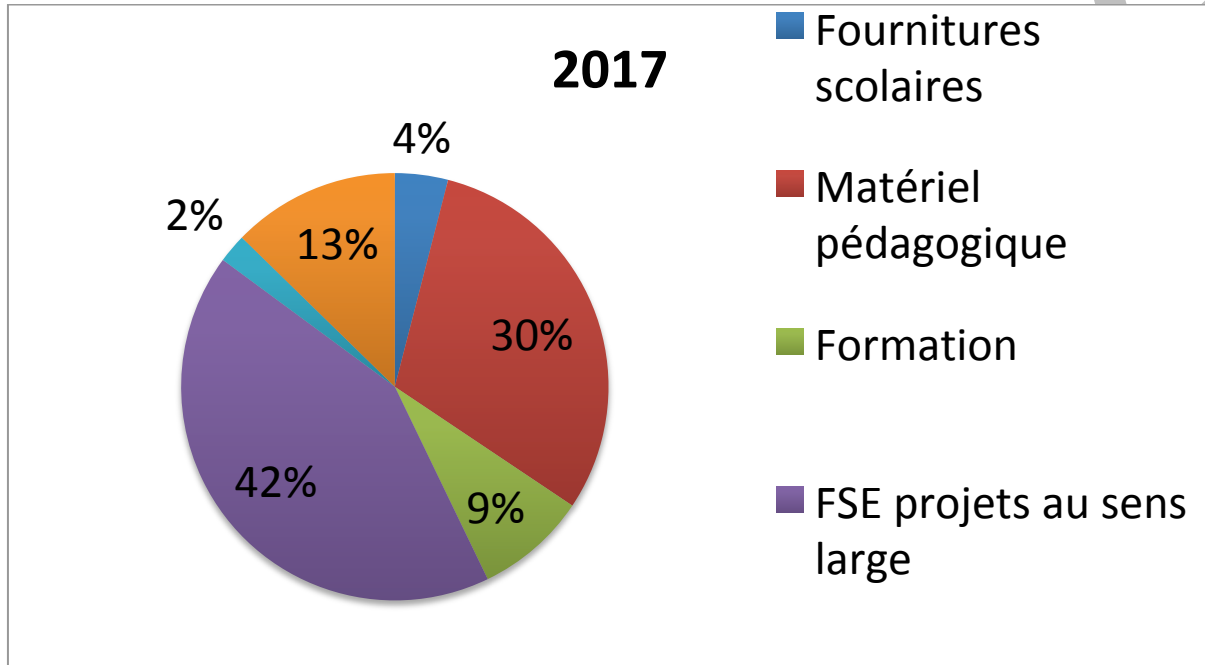


Lycée Claudel



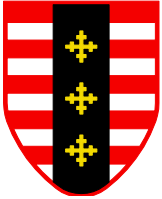
Évolution du poste matériel pédagogique qui intègre également les commandes pour ma rentrée

- Formation des personnels représente 1% de la masse salarial
- Augmentation des dépenses académique de 2.6%

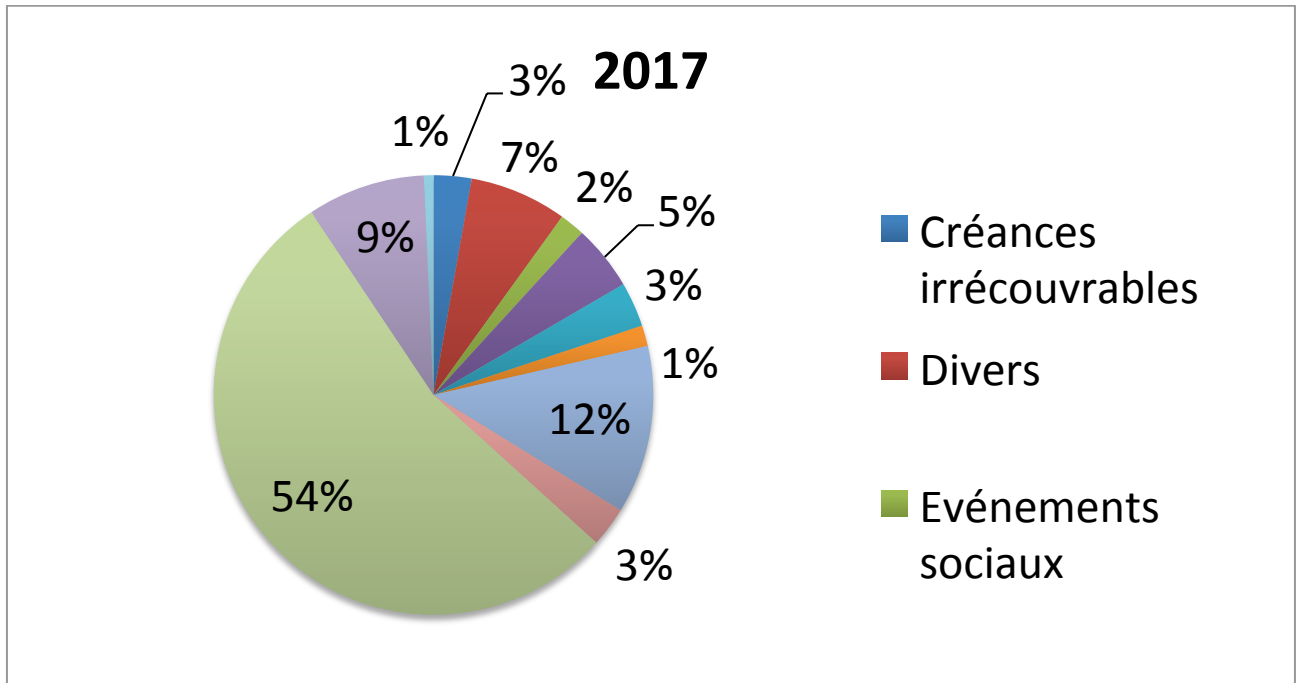


Les charges administratives ;

- Les redevances AEFÉ représentent 54%
- Le poste budgétaire la plus importante remontée des 6%
- Dépenses administratives - elles sont plutôt stables
- Honoraires importants cette année, notamment en raison de la campagne de dons
- Augmentation globale des charge administratives de 9%



Lycée Claudel



Les

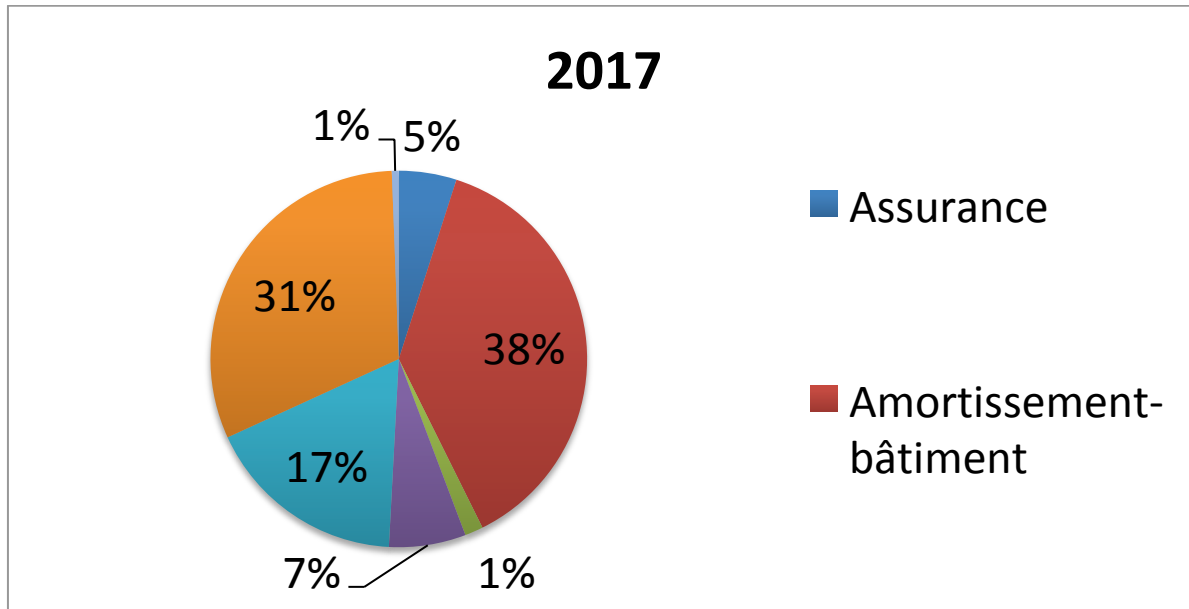
Les charges de bâtiment :

Les postes les plus importants sont les intérêts sur les prêts bancaires (31%) et l'amortissement sur le bâtiment avec 38%.

Analyse : la grande stabilité des dépenses sur ce poste ; maîtrise des postes de viabilisation (chauffage, eau, électricité). On voit même une baisse des charges des bâtiments de 2,25%.



Lycée Claudel



On voit en tendance qu'on est dans un résultat moyen par rapport aux 4 dernières années, soit 315 000\$.

Résultat excédentaire de 100 000\$ de plus que prévu au budget prévisionnel. Bonne gestion conforme aux prévisions budgétaires avec des recettes plus importantes que prévues.

Cependant, les résultats sont insuffisants pour redresser la situation financière de l'établissement.

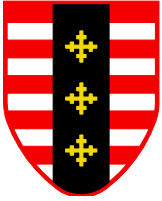
Opération en capital :

848 042 \$ d'investissement (principalement travaux ventilation et toitures)

134 766 \$ de dons comptabilisés sur cet exercice

543 000 \$ remboursement en capital.

Pour la trésorerie, on est en amélioration. Par contre, le fonds de roulement est toujours négatif, à -167 000 \$. Ce n'est pas une situation fonctionnelle. On est un établissement qui fonctionne avec un besoin en fonds de roulement négatif.



Lycée Claudel



Ratios :

L'emprunt représente 63% de note actif

42 jours de fonctionnement en trésorerie

Moins 22 jours de fonctionnement en fonds de roulement

Aide nette agence 3 526 000\$. Cela représente 29,2% des dépenses de 2017

Question de M. Strub : « Est-ce que le Lycée Claudel fermera ses portes suite à la réduction du financement de l'AEFE ? »

Réponse de Mme. Garrec : « Non, les postes AEFE qui quittent à la fin d'année sont préservés. Il y a 37 postes résidents. Notre situation est particulière, compte tenu du fonds de roulement négatif et un emprunt important. L'AEFE a beaucoup soutenu cet établissement. Finalement, le Lycée Claudel est le siège de la mutualisation pour la Society for French Schools in North America »

Proposition de Mme Danten, appuyée par M. Romero : « *Que l'assemblée approuve l'adoption des états financiers tels que présentés.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Mme Kamblé remercie Collins Barrow pour leur travail et leur présence ce soir.

Depuis 7 ans, nous travaillons avec le cabinet Collins Barrow. Compte tenu d'une bonne pratique de gouvernance, le C.A. souhaite faire un appel d'offre pour le choix d'un nouveau vérificateur.

Proposition de Mme Fanous, appuyée par Mme Cargnello « *Que l'assemblée délègue au C.A. de renégocier les contrats pour un nouveau vérificateur.* »

Proposition a adoptée à l'unanimité.



4/Rapport du président

1. La gouvernance
 - a. Le règlement interne :

Le comité règlement composé de Sangita Kamblé (présidente), Katrina Anders (secrétaire) et Gilles Gallot (administrateur du collège des enseignants) a continué son travail en développant de meilleures pratiques pour le fonctionnement interne du CA. Ce document a été validé par le CA et sera diffusé à chaque première rencontre du CA après l'assemblée générale annuelle. Je tiens à remercier Katrina Anders et Gilles Gallot pour leur travail !

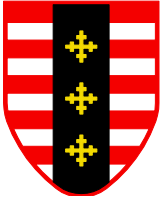
- b. Un plan stratégique :

Le CA s'est rencontré en janvier pour réviser le plan stratégique afin de l'adopter. Le comité de plan stratégique composé de Sangita Kamblé (présidente), Katrina Anders (secrétaire) et Gilles Gallot (administrateur du collège des enseignants) a continué son travail en développant les objectifs opérationnels à atteindre pendant la durée du plan stratégique. Katrina Anders a surtout retravaillé le plan afin de le pouvoir présenter dans un format facile à comprendre et suivre. Je tiens à remercier Katrina Anders et Gilles Gallot pour leur travail !

Le plan stratégique se trouve sur le site web. Le CA s'est donné des objectifs à atteindre. Voici le bilan des activités immédiates et à court terme :

Immédiat – Avant la fin de l'année scolaire 2016 - 2017 : Objectifs atteints

1. Création d'un pôle communication et marketing (embauche)
2. Gestion des activités périscolaires
3. Création d'un poste de gestion des activités périscolaires (embauche)
4. Clarification du rôle de la Fondation



Court terme – Avant la rentrée 2017 - 2018 : Objectifs atteints

1. Développement du Guide de l'étudiant
2. Refonte du site web (pas terminé)
3. Travaux sur la ventilation et les toits
4. Audit environnemental et géotechnique préalable à des travaux sur un plateau sportif extérieur
5. Campagne majeure de levée de fonds (la campagne continue jusqu'au 31 décembre)
6. Mise en place d'une politique sur la communication avec les parents anglophones
7. Mise en place d'un uniforme (sportif)
8. Mise en place d'évènements pour valoriser l'ouverture à d'autres cultures (foires alimentaires, etc.)
9. Proposer des voyages de révision (pour le Brevet et le Baccalauréat)

2. La convention de mandat :

L'AEFE a sollicité le lycée pour la gestion en direct de tous les voyages des personnels expatriés de la zone Amérique du Nord. Le chef d'établissement et le DAF gèrent les voyages pris en charge par l'AEFE pour la quarantaine de personnels expatriés de la zone Amérique du Nord. Il n'y a aucun enjeu financier pour le lycée, puisque c'est l'AEFE qui abonde un compte réservé à cette gestion.

3. Les investissements :

Le conseil d'administration a approuvé certains projets.

a. Pour les personnels et les élèves :

- Contrat de l'entretien ménage pour l'établissement.
- L'entretien annuel (peinture, lavage), des inspections annuelles des systèmes



Lycée Claudel



- Travaux pendant l'été (la réfection des toitures des anciens bâtiments à l'exception du grand gymnase, l'installation du système de ventilation, les infiltrations d'eau)
 - La campagne de financement majeure menée conjointement avec BNP, une entreprise spécialisée dans la philanthropie et les levées de fond pour réunir 250 000 \$ auprès des familles (un don de 250 \$ demandé par chaque famille) et des personnels pour le système de ventilation qui est maintenant opérationnel et permet à nos enfants et personnels de travailler dans des conditions d'air renouvelé.
- b. Pour les administrateurs, les personnels:
- Un contrat d'assurance qui est une protection pour des administrateurs, toutes les activités à l'extérieur de l'établissement et les activités de l'APELC.
- c. Pour les familles :
- Les activités périscolaires qui répondent aux besoins des familles pour la rentrée 2017 en embauchant un personnel dédié exclusivement à cette fonction.
- d. Pour le financement :
- Une augmentation de 4,06 % sur les frais de scolarité, basée sur 1 000 élèves.
 - Le CA a débattu pendant plusieurs mois le besoin de trouver un prêt afin de pouvoir financer les travaux et avoir un cash flow nécessaire.
 - Le CA note qu'il faut d'autres sources de revenus en sachant que les frais de scolarité ne sont pas suffisants pour répondre à tous les besoins et qu'ils ne peuvent pas être constamment augmentés.
- e. Pour les personnels :
- Le renouvellement du contrat Manuvie Assurance pour l'assurance collective pour les personnels.



Lycée Claudel



- Le programme d'équité salariale pour objectif d'effectuer les ajustements au plus tôt pour les personnels concernés.

4. Nos partenaires :

La Librairie du Centre a pris la décision de ne pas renouveler le contrat de partenariat compte tenu d'un chiffre d'affaires et d'un bénéfice réalisés insuffisants. Ainsi, le CA a pris la décision de signer un contrat avec Cuffay en France pour les manuels et fournitures scolaires pour l'année 2017-2018.

Le lycée travaille en collaboration avec l'APELC et a rencontré cette dernière afin d'expliquer que le lycée pourrait s'occuper des activités périscolaires alors que l'APELC pourrait se concentrer sur sa mission (être le premier interlocuteur des parents en étant à l'écoute des parents, travailler sur des évènements fédérateurs).

La Fondation va se relancer en cherchant des membres qui ont du temps à dédier au travail nécessaire. Le lycée souhaite continuer ce partenariat de haute importance, en sachant que la Fondation soutient le lycée et ses élèves.

Le Lycée Claudel a d'autres partenaires qui soutiennent l'établissement :

1. Chartwells
2. Sonart
3. Club de Volley
4. Avalanche



Lycée Claudel



Le Lycée Claudel travaille avec ces partenaires avec l'objectif de rendre service à la communauté, qui est nécessaire et apprécié, et de donner une visibilité plus grande au lycée.

5. Communication :

Le conseil d'administration publie ses procès-verbaux qui sont consultables sur le site web. Tous les membres sont encouragés à les lire. Je tiens à remercier Katrina Anders (secrétaire) pour le travail qu'elle fait en rédigeant ses documents de haute importance.

Le conseil d'administration rédige des communiqués avec des membres de temps en temps. Ces communiqués sont rédigés en équipe par Katrina Anders (secrétaire) et Sangita Kamblé (présidente). Le but est d'informer les membres.

Le site web sert à informer les membres ainsi que le public. Le CA se rend compte de son importance, surtout en partageant des informations avec de potentielles familles. Le lycée travaille avec Kaboom, société locale avec laquelle a été élaboré le projet du futur site web.

6. Futur :

Le travail d'un conseil d'administration est sans fin.

- La stabilité financière de l'établissement est l'objectif primordial et en sera toujours un. Il faudra trouver d'autres sources de financement.

À cette fin, la présidente remercie certaines personnes. D'abord, sans le Dr Sauvé, on n'aurait pas notre bel établissement, le Lycée Claudel. Il est un participant actif aux réunions avec ses idées, son historique et son enthousiasme. Ensuite, sans les personnels, enseignants et non enseignants, nos enfants ne seraient pas encadrés dans cet établissement où ils reçoivent une formation de haute qualité, incomparable aux autres écoles de la région. Puis, les familles qui mettent leurs enfants au



Lycée Claudel



Lycée Claudel font confiance à cet établissement. Sans elles, le lycée ne pourrait pas fonctionner, car comme nous le savons, les frais de scolarité sont nécessaires pour le fonctionnement.

Elle remercie tous les administrateurs qui travaillent ensemble afin d'atteindre les objectifs. Ils passent des soirées, parfois longues, en réunions. C'est un investissement de leur temps. Cette année, nous avons étudié des dossiers qui ont pris beaucoup de temps et d'énergie. Elle apprécie le dévouement de tous les administrateurs.

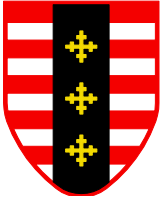
La présidente souhaite reconnaître deux administrateurs, Katrina Anders et Gilles Gallot, qui ont participé aux comités pendant cette année – le règlement, le règlement interne et le plan stratégique.

Leur contribution est sans doute notable. Ces deux administrateurs ainsi que Diane Marcil terminent leur mandat. Elle les remercie de tout le temps qu'ils ont consacré au CA pendant leur mandat. Elle souligne notamment la contribution de Katrina Anders qui fut également secrétaire pendant 4 ans. Depuis qu'elle occupe ce poste, elle a fait partie de plusieurs comités, a participé aux négociations des deux conventions collectives et est toujours présente pour aider quand il le faut.

Ensuite, la présidente remercie le comité exécutif qui se rencontre chaque mois pour aborder des sujets pour pouvoir les présenter au conseil d'administration – David Haziza (vice-président), Pierre (trésorier), Katrina Anders (secrétaire), Pascale Garrec et Nicolas Chambrial, qui a terminé sa mission en juillet 2017.

Finalement, il faut aussi remercier la direction avec qui le conseil d'administration travaille en étroite collaboration. Le CA travaille surtout avec le proviseur, Pascale Garrec et le DAF, Nicolas Chambrial, et maintenant Rachid Salama, arrivé à la rentrée 2017. Sous la direction du proviseur, Pascale Garrec, la direction met en œuvre le plan stratégique du CA. Grâce à ce travail conjoint, le CA arrive à atteindre ses objectifs.

7/Élections



Il n'y a pas d'élections cette année, tous les postes ayant été pourvus par acclamation.

8/Clôture de l'assemblée

Avant la levée de la séance, Mme Kamblé remercie les personnes présentes et également les membres sortants.

Proposition de Mme Piovanelli, appuyée par Mme Lalonde-Kontio : « *Que l'assemblée clôture sa séance à 18h47.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 18h47.

Sangita Kamblé, Présidente

Katrina Anders, Secrétaire